



Procès-Verbal ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE

09 OCTOBRE 2026

Salle Capellia à La Chapelle-sur-Erdre

1. Représentativité de l'Assemblée

Nombre de Clubs : 206

Nombre de Clubs présents : 135, représentant 65,53 % de l'ensemble des clubs

Nombre de voix : 2 203

Nombre de voix représentées : 1 667, représentant 75,67 % du total des voix

2. Ouverture de l'Assemblée Générale Élective

Le Président ouvre l'Assemblée Générale à 20h57.

3. Élection des représentant(e)s « suppléant(e)s » des clubs de District aux Assemblées Générales de Ligue pour la durée de la mandature en cours

Intervention de Jean-Maurice Trouillard, Président de la Commission Départementale de Surveillance des Opérations Electorales.

« Mon intervention vise à vous présenter les conclusions de la Commission concernant les candidatures des représentants suppléants des clubs de District aux Assemblées Générales de Ligue.

Un appel à candidatures a été publié sur le site du District le 22 juillet 2026. Les candidatures pouvaient être adressées jusqu'au 9 septembre 2026 à minuit. La Commission s'est réunie le 10 septembre 2026 afin d'étudier leur recevabilité.

Je vous rappelle l'article 12.5.6 des statuts :

- les « clubs de District » sont les clubs ne répondant pas à la définition de « club de Ligue » ;
- les « clubs de Ligue » sont les clubs dont l'une au moins des équipes est engagée pour la saison en cours dans un championnat organisé par la Ligue ou par la Fédération ;
- seul un licencié d'un club de District peut faire partie de la délégation des clubs de ce District.

Nous devrions avoir 11 titulaires et 11 suppléants. L'Assemblée Générale de ce jour doit donc élire 10 délégués suppléants.

La Commission a reçu quatre candidatures. Celles-ci ayant rempli les conditions de forme et d'éligibilité tant générales que particulières fixées aux articles 12.5.6 et 13.2 des statuts, la Commission a constaté leur régularité. »

Sont soumis au vote, par ordre de candidature :

Candidat(e)	Club
BOUTIN Patrice	ET.S. HAUTE GOULAIN (517159)
LOIRAT Bernard	ARCHE F.C. (544823)
GENTEUR Fanny	NANTES SAINT JOSEPH PORTERIE (553174)
DOUILLARD Frédéric	BELLIGNE CHAPELLE MAUMUSSON (581906)

4. Résultats du vote sur la Délégation des Clubs de District

Élection de M. BOUTIN Patrice

119 clubs ayant voté
1 488 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 464	98,39 %
Contre	24	1,61 %

Élection de M. LOIRAT Bernard

120 clubs ayant voté
1 499 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 480	98,73 %
Contre	19	1,27 %

Élection de Mme GENTEUR Fanny

118 clubs ayant voté
1 463 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 422	97,20 %
Contre	41	2,80 %

Élection de M. DOUILLARD Frédéric

122 clubs ayant voté
1 511 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 461	96,69 %
Contre	50	3,31 %

Au vu des résultats, Jean-Maurice TROUILLARD, Président de la Commission Départementale de Surveillance des Opérations Électorales, annonce :

*« Patrice BOUTIN, Bernard LOIRAT, Fanny GENTEUR et Frédéric DOUILLARD sont élus suppléants. »
Six postes de suppléants restent à pourvoir.*

Le Président de la Commission remercie Maxime AIRIEAU pour son travail au sein de la Commission.

Le Président clôture l'Assemblée Générale Élective du District de Football de Loire-Atlantique à 21h05.

Le Président,
Philippe LESAGE



Le Secrétaire Général,
Patrice GUET

